

Sauve du Terrible Catarrhe des Poux-mons en prenant Pe-ru-na!



Mme MOISE PARIZEAU

Mme Moise Parizeau, Ste-Julie de Verchère, P. Q., Canada, écrit: 'JE SAIS A PEINE COMMENT VOUS MERCIER POUR LE BIEN QUE PERUNA M'A FAIT. J'AI SOUFFERT CINQ ANS DE DOULEURS STOMACALES. IL Y A ENVIRON UN AN, CELA DEVINT SI TERRIBLE QUE JE NE POUVAIS LE SUPPORTER.'

Un rhume négligé est généralement la première cause du catarrhe. Les femmes sont particulièrement sujettes aux rhumes. Ces rhumes sont plus fréquemment contractés pendant les temps humides et sales du printemps et de l'hiver.

Peruna le remède contre le Catarrh des Poux-mons. Peruna a été trouvé le plus efficace de tous les remèdes contre le toux, le rhume et le catarrhe, pour la raison qu'il pénètre tout de suite jusqu'au siège même de la maladie.

\$5 POUR UN SIEGE CHUTE FATALE

La campagne récemment inaugurée par 'La Patrie' trouve

DES CONTINUATRICES Mme ED. PAQUETTE, RECOMPENSE UN MONSIEUR QUI LUI ODE SA PLACE DANS LE TRAMWAY.

Chacun a encore présent à la mémoire la 'Patrie' pendant quelque temps employé une jeune fille pour réveiller chez le sexe fort les sentiments de respect et les obligations qu'il doit avoir pour l'autre moitié du genre humain.

LA YORK LOAN

UNE ENQUETE SEVERE SERA FAITE PAR LE GOUVERNEMENT - DECLARATIONS DE M. PHILIP.

TORONTO, 21. — M. James Bicknell, C.M., avocat d'un certain nombre d'associés de la York County Loan, a demandé hier, au juge en chef Meredith d'annuler l'ordre de liquidation émis par le juge Teetzel.

LA BRIQUE D'OR

Le défictive Carrington a L'ACHETE AU PRIX DE \$3, A TITRE DE SOUVENIR D'UNE AFFAIRE CELEBRE. A 3 heures précises hier après-midi, les portes de la cour de police s'ouvraient pour laisser entrer une couple de cents personnes désireuses d'assister à l'annonce des articles accumulés, dans la voûte du palais de justice de ce département de la police, depuis six ans.

LES USURIERS

Ce qu'en pense un Juge de Toronto. TORONTO, 22. — H. C. Kehr, juge local de la maison de prêts de Minneapolis, 'Dr McNaughton & Co.', a comparu en cour de police hier, sur l'accusation de fraude, et devra subir son procès aux assises.

SULLY EST ACQUITTE

Walter Sully, 99 rue Hutchison qui a été arrêté sous l'accusation d'avoir tenté d'appliquer sa femme a été acquitté par le juge Choquet. Mme Sully qui avait assermenté le mandat a déclaré au président du tribunal que souffrant depuis quelque temps d'affaires maux de tête, elle avait eu une hallucination. Elle est maintenant convaincue que quand elle a porté sa plainte elle était en proie à une véritable hallucination.

Nouvelles du Canada LA MAIRIE D'OTTAWA

Une lettre confidentielle de Mgr Routhier au maire Ellis publiée

OTTAWA, 22. — Mgr Routhier, V.-G., du diocèse d'Ottawa, a envoyé une lettre au maire Ellis lui disant que, l'année dernière, il avait regretté de ne pas le voir réçu par acclamation, mais espérait, cette année, qu'il ne persisterait pas à solliciter un troisième terme.

Les Canadiens français, dit Mgr Routhier dans sa lettre, ont droit en 1906 à un maire de leur nationalité et ils ont choisi leur candidat, M. Taillon. Il n'est que juste que ce droit soit reconnu et respecté.

BELLE FETE

La paroisse de St-Anne de Prescott célèbre le 25e anniversaire de la prêtre de M. J. Coderre. (Correspondance spéciale) STE-ANNE DE PRESCOTT, 22. — Lundi dernier la paroisse de Sainte-Anne était en liesse. On fêtait le 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale du Rev. M. J. Coderre, notre pasteur depuis 20 ans.

LA PETITE VEROLE

Une épidémie de cette terrible maladie menace l'Ontario. TORONTO, 23. — Le Dr Sheard, officier du bureau d'hygiène, a déclaré, hier, à la Commission d'hygiène qu'il attendait à son époque de petite verole dans la province d'Ontario. Il signale que la Commission d'hygiène provinciale émette des règlements tendant à la vaccination obligatoire.

LA LEGISLATURE DU MANITOBA

Convocqué pour le 11 Janvier. WINNIPEG, 21. — Un conseil des ministres a eu lieu hier et un ordre en conseil a été signé convoquant les membres de la législature pour le 11 janvier 1906.

LA PETITE VEROLE

Une épidémie de cette terrible maladie menace l'Ontario. TORONTO, 23. — Le Dr Sheard, officier du bureau d'hygiène, a déclaré, hier, à la Commission d'hygiène qu'il attendait à son époque de petite verole dans la province d'Ontario.

FEU M. R. J. LESLIE

Le cadavre du député propriétaire du Lunenburg a été retrouvé. HALIFAX, N.E., 23. — Un télégramme reçu hier annonce qu'un corps a été trouvé de M. R. J. Leslie, député des lieux de la législature du Lunenburg, il y a quelques semaines. Il a été découvert lors d'un incendie qui s'est produit dans le bâtiment où il habitait.

Un Conseil Aux Institutrices

Je souffrais de faiblesse générale et d'un commencement de maladie de cœur. Depuis deux ans que je prends du Vin St-Michel, je suis bien portante et j'ai gagné beaucoup de poids. Je conseille à toutes les jeunes filles qui enseignent comme moi, de prendre ce bienfaisant tonique.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520, RUE ST-PAUL, MONTREAL. Agents Généraux. EASTERN DRUG CO., 14 FULTON STREET, BOSTON, MASS. Dépositaires pour les Etats-Unis.

LA 'CANADIAN INVESTMENT' REVOLUTION ET COMMERCE

Les événements de Russie nuisent au commerce des fourrures au Nord-Ouest. EDMONTON, 22. — La révolution russe a une pénible répercussion sur le marché des fourrures. Les acheteurs de vision et de rat musqué de Chicago et de New-York, ont immédiatement révoqué dans leur entreprise.

TATOUAGE FUNESTE

UNE FILLETTE SUGCOMBE DANS D'ATROCES SOUFFRANCES. VANCOUVER, 23. — La petite Violet Emerson, cette jeune fillette, abandonnée par sa mère, qui avait été retrouvée l'été dernier, au milieu d'une troupe errante de nomades, vient de mourir à la suite d'atrocités souffrances.

LE MAIRE DE ST-BONIFACE

Le nouveau maire de St-Boniface, M. Gauvin, a été élu par acclamation. M. Gauvin est un fils de notre province. Il est parti avec ses parents, pour le Manitoba en 1874. Après avoir fait ses études au collège de St-Boniface.

LES USURIERS

Ce qu'en pense un Juge de Toronto. TORONTO, 22. — H. C. Kehr, juge local de la maison de prêts de Minneapolis, 'Dr McNaughton & Co.', a comparu en cour de police hier, sur l'accusation de fraude, et devra subir son procès aux assises.

LA PETITE VEROLE

Une épidémie de cette terrible maladie menace l'Ontario. TORONTO, 23. — Le Dr Sheard, officier du bureau d'hygiène, a déclaré, hier, à la Commission d'hygiène qu'il attendait à son époque de petite verole dans la province d'Ontario.

LA LAKE SUPERIOR STEEL CORPORATION AURA PAS BESSON DES PROPRIETAIRES DES ETATS-UNIS.

SAULT-SAINTE-MARIE, Ont., 23. — La 'Lake Superior Steel Corporation' dépensera une somme de \$200,000 pour construire une aciérie à Sault Ste-Marie, déclare le gérant-général, Sawyer. Les travaux seront commencés immédiatement. Il faudra engager un grand nombre d'ouvriers supplémentaires et l'on se servira du minerai de la mine Helen. Ce projet rendra la compagnie indépendante des propriétaires des mines des Etats-Unis.

LES HEMORROIDES RAPIDEMENT GUERIES A LA MAISON

Paquet d'essai envoyé à tous gratuitement par la poste, sous enveloppe cachetée. Les hémorroïdes sont une maladie terrible, mais facile à guérir si on la prend à point. Une opération par le bistouri est dangereuse, cruelle, humiliante et pas nécessaire. Il n'y a qu'un seul moyen sans douleur, certain, qu'on emploie dans l'intimité de la maison: c'est le remède Pyramid contre les hémorroïdes.

NOUVELLES DE MONTREAL LE REPOS DOMINICAL DE FAUSSES MOUSTACHES

Le recorder Weir applique le règlement concernant la fermeture des magasins. BARBIERS CONDANNES. N'IMPORTE QUEL CONTRIBUABLE PEUT SE PORTER PLAIGNANT D'UNE TELLE CAUSE.

LE PREVENU RICHER SE FAIT CONNAITRE DE LUI, LE LENDemain, A QUEBEC

L'enquête dans l'affaire de l'étudiant Philippe Richer, accusé d'avoir tenté de passer des examens pour une autre personne, a été terminée hier. Le premier témoin entendu est le Rév. Dr French, il raconte qu'aux derniers examens de médecine, il était l'un des examinateurs. En faisant le tour de la salle, il remarqua un jeune homme portant

PAS RECONNU

hier, aux examens, n'est-ce pas ? pour la bonne raison que je portais de fausses moustaches et une fausse imperiale. Voyez-vous, je suis un pauvre étudiant de 3e année. Afin de terminer mes cours, j'ai accepté de l'argent du Dr Aurèle Roy pour passer ses examens.

CONSULTER SON AVOCAT

qui n'est pas en cour. Cette permission lui est accordée. Le Dr John A. McDonald, registraire du district de Montréal, déclare qu'aux derniers examens, il n'y avait pas de nom de Philippe Richer enregistré. Le nom du Dr Aurèle Roy et celui d'Arthur Tétreault, ont été enregistrés.

CONSULTER SON AVOCAT

qui n'est pas en cour. Cette permission lui est accordée. Le Dr John A. McDonald, registraire du district de Montréal, déclare qu'aux derniers examens, il n'y avait pas de nom de Philippe Richer enregistré. Le nom du Dr Aurèle Roy et celui d'Arthur Tétreault, ont été enregistrés.

PAS EU DE TETRAULT A L'ECOLE NORMALE

pendant les années qu'il mentionnait. Cependant, M. Casgrain ne peut dire si Philippe Richer est bien le candidat à qui il a parlé aux derniers examens. L'enquête est ensuite ajournée à mardi prochain.



Je Donnerai un Conseil Gratuit Sur le Catarrhe

A tous ceux qui souffrent de cette maladie... Sans qu'il vous en coûte un sou, vous pouvez bénéficier de ma longue expérience...

Conseil Médical Gratuit

Ne laissez pas passer cette chance. Acceptez mon assistance aujourd'hui. Sur demande, vous recevrez une information recommandable et sécuritaire.

Avant de passer cette chance, acceptez mon assistance aujourd'hui. Sur demande, vous recevrez une information recommandable et sécuritaire.

1-1

CONSEIL DE COMTE DE BERTHIER

BERTHIER, 29 — A la dernière séance du conseil de comté de Berthier, la question des chemins d'hiver a été discutée...

PROVINCE DE QUEBEC

COURRIER TRIFLUVIEN

Hommages à Mgr Bernard — Cour de Circuit

TROIS-RIVIERES, 21 — L'ouverture de la nouvelle bibliothèque paroissiale aura lieu au mois de janvier prochain.

— Une assemblée importante du club de hockey Trois-Rivières aura lieu jeudi soir à 8 heures, au Patinoir Laviolette.

— Le secrétaire-trésorier de la cité, M. L. T. Desjardins, a reçu une lettre du Bureau Provincial d'Hygiène...

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

(Correspondance spéciale)

ST-EANNE DE LA PÉRADE, 20 — A la dernière exposition agricole du comté de Champlain, M. Sadot, Tessier, de cette paroisse, exposait divers produits...

M. Tessier a demandé l'analyse des échantillons qui ont été confiés à M. D. T. Trudel, secrétaire-trésorier de la société d'agriculture du comté de Champlain.

M. Tessier et l'avait trouvé satisfaisant par.

LE LIMONET MINARD GUERIT LA DIPHTHERIE.

CAISSES DE CREDIT POPULAIRE

QUEBEC, 26. — La Société d'Economie Sociale et Politique, à sa dernière séance tenue jeudi soir à l'Université Laval, sous la présidence de l'hon. juge F. Langelier, a adopté une résolution approuvant l'établissement dans cette province de caisses de crédit populaire...

Les vers sont cause de la fièvre, des émissaires et de la fatigue durant le sommeil. L'exterminateur de la Mère France contre les vers est agréable, sûr et efficace.

EMPRUNT DE LEVIS

On demande \$85,000 remboursables en 50 ans

LEVY, 26 — La corporation de Levis demande des soumissions pour un emprunt de \$85,000. Elles devront être reçues le 31 décembre.

PAS DE LOUPS

Mais un simple canard

M. Archambault, maire de St-Michel des Saints, nous écrit que l'histoire des loups féroces, publiée il y a quelques jours par un de nos confrères du soir est complètement fautive.

D'après le confrère, un marchand du nom de Nuf Beaupré, de Ste-Emilie de l'Énergie, et un nommé Chacron avaient été attaqués par dix loups féroces, près de St-Michel des Saints.

Or, cet événement ne s'est jamais produit, et il est bon de le déclarer pour rassurer les colons de St-Zénon et de St-Michel des Saints.

A ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 26 — Notre conseil de ville a siégé vendredi soir au complet.

M. le greffier Carreau donne lecture d'une lettre de M. P. F. Payan, président de la compagnie du gaz et de l'électricité, informant ce conseil que le contrat existant entre la cité et cette compagnie, pour l'éclairage, expirera le 31 décembre à minuit.

M. Lussier, est d'avis qu'avant de se prononcer, le conseil doit attendre une réponse à la lettre envoyée par ce dernier aux directeurs de la compagnie du gaz, demandant à quel prix on fournira le luminaire pour l'année prochaine.

M. Chenette propose que M. Dubrula soit nommé président des élections municipales qui auront lieu en janvier prochain. M. Dubrula se lève, et, après avoir informé ses collègues qu'il sera absent de la ville à l'époque des élections, propose à son tour que M. Chenette soit élu président des futures élections.

Bromptonville

BROMPTONVILLE, 22 — L'élection des officiers de la Comte St-François, N. 21, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, a eu lieu dimanche dernier. Le résultat a été le suivant: MM. Narcisse Paul, chef ranger; Théodore Chevalier, vice-président; J. O. Desmarais, secrétaire; J. O. Desmarais, secrétaire; J. O. Desmarais, secrétaire.

MORT ACCIDENTELLE

GASPE, 26 — Le coroner Z. J. Jones est de retour de St-Majorique où il a tenu une enquête sur la mort de Jean Yézina, junior, tué par un billot, le 21 courant. Verdict, mort accidentelle.

UN INCENDIE

TRÉVIGNY, 21 — Mercredi soir, vers 10 heures, un incendie qui menaçait de devenir considérable, fut éteint dans le magasin de MM. Desjardins et Fils. Le feu a éclaté dans le haut du magasin, dans le logement occupé par M. Brown, photographe, et s'est propagé avec une extrême rapidité, et il a eu beaucoup de papier.

Ne négligez ni la Toux, ni le Rhume

ILS NE SAURAIENT AVOIR QU'UN RESULTAT, LA GORGE OU LES POUMONS, PARFOIS LES DEUX, EN RESTENT AFFECTES.

LE SIROP DE PIN DE NORVEGE DU DR WOOD EST LE REMEDE QU'IL VOUS FAUT.

Il est sans égal comme remède contre la toux, le rhume, la bronchite, le mal de gorge, douleur à la poitrine, asthme, coqueluche, équinancie et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Une seule dose de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood casse la toux, adoucit la gorge et est grand la toux ou le rhume s'attache aux poumons, que le Pin de Norvège fait voir sa grande vertu, en détruisant tous leurs mauvais effets, et l'emploi constant de ce remède ne saurait manquer d'opérer une guérison complète.

Ne vous laissez pas induire à acheter de ces soi-disant sirops de pin de Norvège, mais voyez bien à ce qu'on vous donne celui du Dr Wood. Il se vend dans une enveloppe jaune, avec trois pans comme marque de fabrique, au prix de 25c.

Mme Henry Seabrook, de Hespworth Ont., écrit: "Je me sers du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, pour la famille, depuis trois ans, et je considère que c'est le meilleur remède pour guérir le rhume. Il nous a tous guéris, mes enfants et moi."

Officiers dont voici les noms: Rév. M. J. S. LaRoche, supérieur; MM. F. G. Ponton, président; Adolphe Pinard, vice-président; Jules Dumont, secrétaire; J. O. Desmarais, secrétaire; J. A. Allard, médecin examinateur; Edmond Morel, commissaire; G. Bourgeois, introducteur.

— Les Révérends Pères Rédemptoristes Girard et Barolet, présentent actuellement une retraite dans notre paroisse.

— A sa dernière session, le conseil de la ville a adopté un règlement obligeant les propriétaires à construire les maisons et autres bâtiments, à une distance d'au moins 8 pieds de la ligne extérieure de la rue.

— Le même jour, le Comité St-François No. 217 de l'Alliance Nationale, procédait à l'installation de ses

Le Sirop du Dr Coderre pour les enfants LE SIROP CALMANT original et le meilleur pour les enfants qui font leurs dents. En vente partout, par la poste sur réception de 25c THE WINGATE CHEMICAL CO., LTD.

Indispensable en Hiver C'est une nécessité, dans chaque intérieur d'avoir du Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray Quelques doses, au début d'un rhume, arrêtent toute irritation de la gorge—l'enrouement—l'inflammation—désècrètent le rhume et renforcera les poumons. Il a toutes les propriétés curatives, adoucissantes et aromatiques qui se trouvent seulement dans la Gomme d'Épinette Canadienne. Il est agréable au goût. 25c la bouteille.

Guérit RHUMES Asthme, Bronchites, Enrouements. SIROP MATHIEU de Goudron et d'Huile de Foie et Morue. Tonique puissant, il rend la force et la santé tout en guérissant le rhume. 35c le gros flacon, en vente partout. CIE J. L. MATHIEU, Prop. - SHERRBOURGE, P. Q.

Cette Montre en Or de \$30 Pour \$1.50 La plus grande occasion d'acheter la meilleure montre double en or solide, pour un prix nominal. La boîte est doublée en or, le mouvement est suisse, et a un double rang de rubis très positifs, la garantie du fabricant pour 20 ans est marquée à l'intérieur de la boîte. Les mouvements sont de la meilleure qualité et sont montés sur 17 pierres précieuses. Une à un remplaceur breveté, et est ajusté pour fonctionner avec la plus grande précision. Pour qui aime un chronomètre absolument sûr, cette montre est l'unique à acheter. Cette montre de première classe ne peut être achetée en aucun magasin pour moins de \$50.00 impayable. Afin d'annoncer notre compagnie et donner à tout le monde une occasion de se procurer une si belle montre, à un prix nominal, nous offrons d'envoyer cette montre exacte les 30 prochains jours, à \$15, dont \$5 doivent être envoyés avec votre commande, car nous ne pouvons expédier C.O.D. au Canada, et la balance de \$10 sera payable en six paiements mensuels de \$1.50 chacun.

SANTE! SANTE! Vous recherchez ardemment ce précieux trésor, mais bien peu le trouvent, parce qu'ils ne savent pas où le trouver. Ne vous laissez pas induire en erreur par les fausses annonces de ceux qui se vantent de vous offrir des produits qui ne valent rien. Les remèdes qui ont été éprouvés par des milliers de personnes, et qui ont été trouvés efficaces, sont ceux de J. P. Racicot. Ils sont connus de tous, et ont été recommandés par les médecins les plus célèbres. Ils sont connus de tous, et ont été recommandés par les médecins les plus célèbres.

J. P. RACICOT, No 15 rue St-Jacques.

— Les dents sont les plus belles et les plus précieuses que nous possédions. Elles sont indispensables à notre alimentation. Elles sont indispensables à notre alimentation.

— Les dents sont les plus belles et les plus précieuses que nous possédions. Elles sont indispensables à notre alimentation. Elles sont indispensables à notre alimentation.

CADEAU AUX ABONNES DU "CULTIVATEUR"

"L'Almanach du Peuple"

de la librairie Beauchemin est certainement le plus complet et le plus intéressant qui soit publié au Canada. Il contient une foule de renseignements précieux pour tout le monde, sans compter un grand nombre d'histoires et de vignettes choisies, et son prix est de 10 cents.

Nous le Donnerons Absolument Gratuitement

à tous ceux de nos abonnés, anciens et nouveaux, qui paieront d'avance leur abonnement et qui nous en feront la demande d'ici au 4 Janvier 1906.

Toute demande devra être faite sur le coupon ci-dessous et être accompagnée de la somme de 5 cents pour paiement des frais de poste.

Découpez ce coupon et envoyez-le-nous sous enveloppe avec 5 cents, après l'avoir rempli comme il est indiqué :

COUPON A DECOUPER

"LE CULTIVATEUR." — Je vous envoie en même temps que ce coupon la somme de 5 cents pour un exemplaire de "L'Almanach du Peuple." NOM..... ADRESSE (Ville ou Village de)..... COMTE..... (Ecrivez bien lisiblement.)

Le nombre d'exemplaires de "L'Almanach du Peuple" dont nous pouvons disposer étant limité, ceux de nos abonnés qui désireront se le procurer sont priés de nous envoyer leur demande sans retard.

Le prix de "L'Almanach du Peuple" est de 10 cents, mais nous le donnons absolument gratuitement. Les 5 cents que nous exigeons ne serviront, nous le répétons, qu'à payer les frais d'expédition.

Bureau du "Cultivateur," Rue St-Jacques, Montréal.

4

Les Crampes
Il semble impossible qu'un remède qui guérit les crampes, la névralgie, le rhumatisme, la toux, le mal de gorge, etc., etc., n'ait pas été découvert avant.
Mlle Elizabeth Samson, de Montréal, a trouvé le remède.
"Voilà, mon enfant, un remède qui guérit les crampes, la névralgie, le rhumatisme, la toux, le mal de gorge, etc., etc. C'est un merveilleux remède pour les Crampes, le Rhumatisme et la Névralgie."
50c la bouteille chez tous les pharmaciens.

Hirst's Pain Extremator
C'est le meilleur remède pour les crampes, la névralgie, le rhumatisme, la toux, le mal de gorge, etc., etc.
Mlle Elizabeth Samson, de Montréal, a trouvé le remède.
"Voilà, mon enfant, un remède qui guérit les crampes, la névralgie, le rhumatisme, la toux, le mal de gorge, etc., etc. C'est un merveilleux remède pour les Crampes, le Rhumatisme et la Névralgie."
50c la bouteille chez tous les pharmaciens.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Bebe dort, et le proverbe dit : Qui dort, dine. Rien n'est plus vrai, pourvu que le sommeil soit naturel. Mais l'activité extraordinaire des organes de l'enfant dont le corps se développe de jour en jour, cause inévitablement de ces dérangements passagers qui se manifestent par le manque de sommeil. Dans ce cas vaut-il mieux laisser souffrir l'enfant ou le soigner. Ceux qui croient qu'il faut l'abandonner à son propre sort, se trompent. Dans le temps qu'on abusait des sirops calmants contenant de l'opium, de la morphine, on avait raison de se défier de ces remèdes, mais la médecine a fait des progrès et il existe aujourd'hui un remède inoffensif, qui ne nuit en rien à la santé du petit malade, mais régularise les fonctions des organes surmenés, leur donne du repos, et supprime la souffrance. Ce remède est usé connu par l'usage universel qu'on en fait et le succès qu'il a obtenu. Il est à peine besoin de le nommer : c'est le

SIROP D'ANIS GAUVIN

En vente partout à 25cts

Gare aux Imitations.

Au pharmacien : Le professeur doucement, au pharmacien : "Voilà, mon enfant, un remède qui guérit les crampes, la névralgie, le rhumatisme, la toux, le mal de gorge, etc., etc. C'est un merveilleux remède pour les Crampes, le Rhumatisme et la Névralgie."
50c la bouteille chez tous les pharmaciens.

CANTONS DE L'EST

SHERBROOKE, 21 — M. L. A. Codrô et A. E. Choquette ont obtenu des gouvernements Canadien et des Etats-Unis les brevets pour leur appareil à éviter les collisions de chemins de fer. Dans le courant du mois de janvier ils se rendront à New-York pour donner une démonstration de leur invention en présence du président Roosevelt et des membres du chemin de fer. On nous annonce que l'invention de M. Codrô et Choquette est l'appareil le plus parfait et le plus sûr pour éviter les collisions de chemins de fer.

INDUSTRIE PROSPERE

— L'une de nos industries locales qui ont fait le plus de progrès depuis quelques années est la "Sherbrooke Cigar Co.". Sous l'ancienne administration les affaires annuelles s'élevaient à \$18,000; sous la nouvelle administration, qui date de trois ans seulement elles se chiffrent maintenant à \$75,000. La compagnie faisait peu d'affaires dans l'Ouest, aujourd'hui elle y fait des ventes très importantes, et l'excédent de ses produits est reconnu dans toutes ces nouvelles provinces. Le nombre des employés, d'une quinzaine qu'il était, est maintenant de soixante. Les directeurs et administrateurs de la Sherbrooke Cigar Co sont des hommes d'affaires pratiques qui, avec le temps doteront notre ville de l'une des plus importantes manufactures de cigares du Canada.

LA COUR JACQUES-CARTIER

no 517, de l'Ordre des Forestiers Canadiens a fait ses élections annuelles, mardi soir, avec le résultat suivant : Chef Ranger, G. Fleury; vice-chef ranger, Aimé Blais; Sec-financeur, F. L. René; Sec-comptable, Geo. Ouellet, trésorier, C. De Montigny; Chapellain, Olive Lacharité; Sec-garde, E. Levesque; Sec-garde, Geo. Tibbery; Sec-garde, L. Ouellette; Sec-garde, J. B. Gagné; Sec-garde, Dr P. Pelletier; Sec-garde, Jos. St-Denis; M. Griffin. Cette cour compte une douzaine d'années d'existence, son effectif de membres est de 174.

MONUMENT NATIONAL

— Les épouses des actionnaires du Monument National ont invité de se réunir à 3 heures vendredi après-midi, le 22 courant, chez M. le Dr Rioux. L'assemblée aura lieu sous la présidence de Mgr Tanguay. Il s'agira de discuter l'opportunité de tenir une cérémonie avant l'inauguration du Monument National, qui aura lieu le 4 février prochain.

M. L'ABBÉ J. A. PARENT

ancien vicaire à Sherbrooke-Est, vient d'être nommé par Mgr Paul LaRoche premier curé de la nouvelle paroisse de Saint-Martin de Lac-Wesson. Il prendra possession de sa cure dimanche, le 24 courant. Comme il n'y a pas encore de presbytère, au Lac-Wesson M. l'abbé Parent demeurera pendant un an chez M. Lassier, marchand.

La campagne électorale est ouverte dans le comté de Compton. Elle sera courte, mais active. M. Pigeon partira mardi soir, à Westport, et continuera une active campagne. Les libéraux demandent des assemblées tous les jours. Plusieurs grandes réunions historiques auront lieu. Des orateurs en vue des deux partis adresseront la parole.

MORT SUBITE

Mardi après-midi, M. Louis Piette, de North Stanbridge, est tombé mort sur la rue Principale, à Bedford, en face du magasin de J. P. Millin. M. Piette souffrait de poitrine et il avait vu de ses yeux tomber à terre des objets, lorsqu'il a été foudroyé en traversant la rue. La foule se rassemble lorsque M. Piette tomba à la renverse. On fit venir le Dr Deford, qui constata qu'il était mort instantanément.

Le défunt laisse une épouse, un fils et une fille.

— On annonce pour le 27 du courant le mariage de Mlle de Hanne, de notre ville, à M. Alfred Prud'homme, de la Sherbrooke Co., Montréal.

SHERBROOKE, 22 — On annonce comme girant de la nouvelle paroisse de Saint-Martin de Lac-Wesson, le comté de l'Est, à l'angle des rues Wellington et King, M. F. A. Adams, arrêté en ville avec sa famille.

— Hier matin, on a lieu à la cathédrale les funérailles de Mlle veuve, Olive Houle, décédée à l'âge de 74 ans, des suites de la grippe. La défunte avait souffert trois fois, en première, avec feu Olivier Houle, en seconde avec feu Jérôme Gagnier, en troisième avec feu Pierre Ouellette.

INCENDIE

Jeudi matin, le magasin de M. Benj. W. Ford, d' Huntingville a été détruit.

COURRIER DE QUEBEC

QUEBEC, 26. — La guignolette à Québec et à Lévis n'a pas eu moins de succès que les années passées. Les voyageurs de commerce ont fait une récolte abondante, en argent et en nature. La population des deux villes a donné comme toujours, avec la plus cordiale générosité.

LE TRAMWAY DE LEVIS

La compagnie du tramway de Lévis a décidé de continuer ses services jusqu'au 30 décembre afin de permettre au conseil de ville d'étudier la nouvelle proposition qui lui a été faite. Par cette proposition la compagnie accepte pratiquement la décision du conseil de ville sur la question de l'enlèvement de la neige. La difficulté est en excellente voie de règlement. On la considère même comme à peu près réglée. La compagnie s'est montrée généreuse envers les habitants et l'occasion de Noël. Elle a fait cadeau d'un dinde à chacun d'eux.

FEU M. J. BERNARD

La dévouée mortelle de l'infortuné Joseph Bernard, qui est tué, vendredi, en tombant d'une des tourtelles des édifices parlementaires à Ottawa, a été transportée à Québec samedi matin par le convoi du Pacifique Canadien, et déposée au domicile des parents du défunt, No 55, rue d'Aiguillon. M. Bernard était bien connu en cette ville où il a vécu longtemps. Il était âgé de 54 ans. Il laisse une femme et deux enfants. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église St-Jean Baptiste, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La dévouée mortelle a été inhumée au cimetière St-Charles.

FEU M. L'ABBÉ BROCHU

M. l'abbé Stanislas Camille Brochu, curé de St-Denis, de Kamouraska, est décédé vendredi après une longue maladie. Il était âgé de 61 ans. Né en juillet 1844, il fut ordonné prêtre le 20 février 1870. Desservant de la paroisse de la Sagouine, de 1870 à 1873; vicaire à St-Martin de la Beauce et ensuite curé de St-Magloire, il fut nommé à la cure de St-Denis de Kamouraska en 1889.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à St-Denis.

JEUNES VOLEURS

Notre police vient de purger la ville d'une bande de petits voleurs. Depuis quelques jours, onze ont été arrêtés, trouvés complices de divers vols commis en cette ville, et condamnés à la prison. Huit sont âgés de 11 à 14 ans. Huit sont partis pour le pénitencier et trois pour l'école de réformation. Le autre de la bande, un jeune Delpin Roy, impliqué dans le vol de dinde commis, la semaine dernière, chez M. Giguère, a été se livrer à la police, vendredi soir. Il est libre, en outre de police, il a plaqué coupable. Il restera probablement en sentence aujourd'hui.

— La société d'agriculture du comté de Québec vient de constituer comme suit son bureau de direction pour l'année 1906:

M. M. Joseph Urbain Villeneuve, Frank Byrne, Ch. F. N. Villeneuve; et Théophile Lebrière, de Châteauguay; Léonidas Poulin, de Joliette; et Georges Marchand, de Beauport; Géraldine Éclair, Louis Moisan, Edmond Hameil et Albert Paquet, de l'Anjou; Étienne Lorette, Grégoire Leclerc, Elzéar Martel et Francis Jolin, de St-André; J. B. Laroche et John West, de Ste-Foye; et Samuel Clark, de Valcartier.

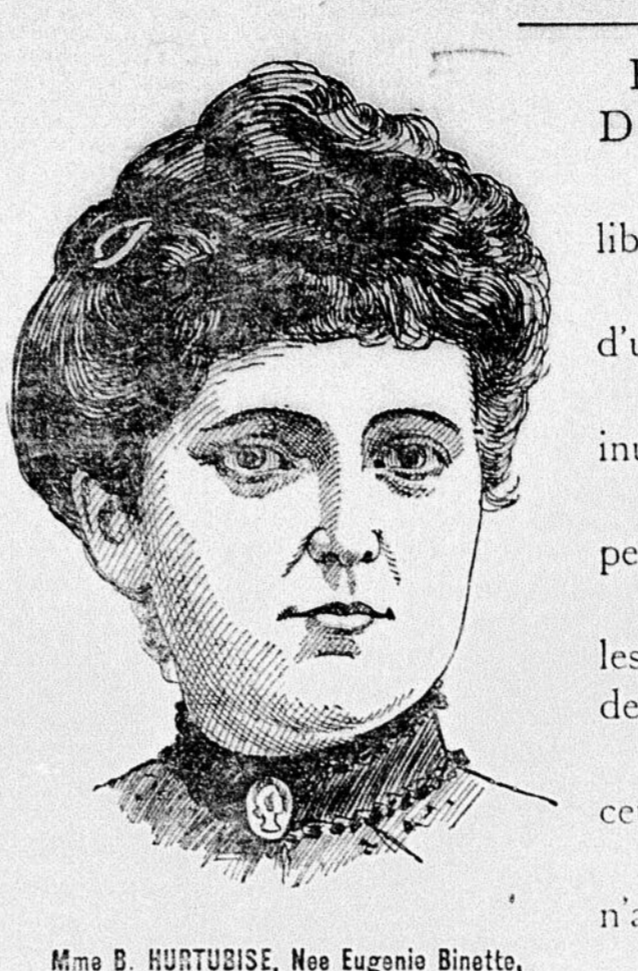
Samedi prochain, aura lieu l'élection des officiers.

— M. l'abbé Étienne Corriveau vient d'être nommé curé de Saint-Jérôme de Beauce; et M. l'abbé Pierre Leclerc, curé de Ste-Pétronille, de l'Orléans.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LES RHUMES, ETC.

"J'ATTESTE SOUS SERMENT QUE LES PILULES ROUGES M'ONT GUERIE DU BEAU MAL."

Déclaration Solennelle de Madame Barnabé Hurtubise, 64b rue Sainte-Elizabeth, Montréal, DEVANT MAITRE A. ECREMENT, NOTAIRE PUBLIC.



Mme B. HURTUBISE, Née Eugénie Binette.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL }

Je, soussignée, déclare solennellement et atteste en toute liberté que
Sept mois durant j'ai souffert du Beau Mal, des suites d'un accident;
Un médecin m'a traité sans résultat aucun et j'ai essayé inutilement plusieurs remèdes;
Le mal était devenu si intense que j'ai dû garder le lit pendant huit jours;
N'espérant plus de soulagement d'autre source que par les Pilules Rouges, je résolus de me transporter au bureau de la Cie Chimique Franco-Américaine;
C'est là que je consultai les médecins spécialistes et ceux-ci jugèrent mon cas d'une gravité absolue;
J'abandonnai de suite toutes autres médecines dont je n'avais retiré d'ailleurs aucun bien;
Je commençai immédiatement à prendre des Pilules Rouges; six semaines plus tard j'étais parfaitement bien.

Mme B. HURTUBISE,

DECLARÉ devant moi, ce deuxième jour du mois de Novembre mil neuf cent cinq (1905). ARTH. ECREMENT, N. P.



On ne peut certes pas douter de l'intégrité d'une personne qui jure devant un homme de loi.

Un serment aussi solennel, pour accompagner une telle déclaration, revêt de suite un cachet extraordinaire.

Pourtant il semblerait que les Pilules Rouges n'ont plus besoin de pareille déclaration pour prouver au monde leur supériorité absolue et leur suprême efficacité.

Tout de même s'il se trouvait encore quelqu'un qui oserait entretenir des doutes sur les véritables mérites de ces ineffables guérisseurs, auxquelles tant de femmes doivent aujourd'hui le bonheur, le bien-être et même la vie, la solennité d'un tel témoignage sera bien de nature à leur faire partager la croyance universelle qui admet indubitablement les vertus curatives des Pilules Rouges dans toutes les affections qui sont le partage exclusif de la femme.

Dans le cas précité de MADAME HURTUBISE, nous voyons combien les Pilules Rouges ont été d'un précieux secours à cette jeune mère dont les chers petits réclamaient encore tant de soins et de sollicitude.

Que serait-il advenu de cette brave famille si, au lieu de recourir au véritable remède qui devait être son unique planche de salut, cette pauvre femme découragée, après avoir essayé tant d'autres remèdes et dépensé beaucoup d'argent en frais de médecins et autres, avait cru s'en tenir là et s'était forcément résignée à subir plus longtemps le martyre qui l'aurait inévitablement conduite bien vite au terme fatal, d'où les mères ne reviennent plus bercer leurs chérubins!

Le Beau Mal a toujours exercé de terribles ravages; mais il semblerait que c'est plus que jamais la maladie du siècle.

A quoi faut-il en attribuer les causes? Il est évident que la négligence et même l'ignorance des jeunes femmes y comptent pour beaucoup.

Combien désirerions-nous ardemment les persuader toutes de l'extrême délicatesse de leur état.

Sitôt qu'une femme constate que déjà un autre elle puise les premières parcelles de vie qu'elle communique

graduellement, elle devrait de suite s'entourer de soins particuliers. Pour remédier à cette dépense continuelle de force, d'énergie et de sang qu'elle inflige peu à peu dans cette autre existence qui se forme de la sienne, en puisant tout ce qui s'y trouve de meilleur, il faut à cette mère une surabondance de nourriture pour ses différents organes appelés à remplir de si importantes fonctions.

Si le travail s'opère dans les conditions voulues, la santé de la mère n'en sera nullement affectée et l'enfant aura tout à y gagner.

Plus tard la maladie sera heureuse et il ne surviendra pas de ces complications fâcheuses, dont le Beau Mal est peut-être la plus redoutable et malheureusement la plus commune.

Tel que le prouve bien éloquemment le cas de MADAME HURTUBISE, les Pilules Rouges constituent le remède par excellence pour enrayer à jamais les effets désastreux du Beau Mal.

Ne cherchez pas ailleurs le moyen de vous guérir. Plus vous attendrez, plus vous aurez souffert inutilement. Ménagez vos forces, épargnez votre argent et surtout ayez pitié de vous-mêmes. Ces mille souffrances qui vous étreignent constamment ce sont les propres supplications de votre corps endolori qui demande du soulagement.

Rendez-vous à l'évidence. Croyez aux bienfaits des Pilules Rouges et ayez-y recours immédiatement.

Le moindre retard pourrait avoir les conséquences les plus graves!
N'avez-vous pas déjà assez souffert? Voilà un véritable sauveur. Vous n'avez qu'à prendre les Pilules Rouges pour vous assurer une complète guérison et vous maintenir toujours en parfaite santé.

Pas de secrets à cacher.

Notre mission n'est pas de cacher, mais de sauvegarder. Nous publons les formules de tous nos remèdes. Vous les trouverez dans l'Almanach d'Ayer pour 1906 ou à l'adresse suivante et nous vous enverrons. Puis nous vous enverrons à votre médecin et demandons-lui ce qu'il en pense.
J. C. AYER & CO., LOWELL, MASS.

L'ENQUETE DE ST-EUSTACHE

ST-EUSTACHE, 20.— La séance de l'après-midi n'a pas apporté grand résultat à l'enquête. La plus grande partie a été absorbée par la lecture de M. Hector Champagne, témoinage de M. Hector Champagne, secrétaire-trésorier de la ville de St-Eustache, M.P.P. agissant comme secrétaire-trésorier de la ville.

Le témoinage s'est borné à la lecture des minutes. Le témoin a déclaré avoir vu les démissions écrites des conseillers, mais il ne sait pas s'ils ont été remis au conseil.

ST-EUSTACHE, 20.— Hier après-midi, l'enquête a été reprise à deux heures et a duré jusqu'à six heures.

Le témoinage de M. Hector Champagne, secrétaire-trésorier de la ville de St-Eustache, M.P.P. agissant comme secrétaire-trésorier de la ville, a été lu. Le témoin a déclaré avoir vu les démissions écrites des conseillers, mais il ne sait pas s'ils ont été remis au conseil.

La séance a été interrompue par la lecture d'un télégramme de M. J. A. Paquin, député fédéral, informant que le conseil municipal de St-Eustache a été convoqué pour le 1er janvier 1906.

LA POMPE A INCENDIE

Hier, les requérants ont demandé au conseil municipal de passer en revue les résolutions adoptées par le conseil pour la pompe à incendie. La première résolution, passée le 3 juillet 1901, et adoptée par le conseil, a été lue. Elle autorise le maire à acheter une pompe de la manufacture de la Canadian Fire Engine Co. au prix de \$2,500.

Le second mémoire du maire, lu le 15 octobre 1901, a été lu. Il mentionne que la pompe a été achetée pour \$2,500.

Le conseil municipal a décidé de passer en revue les résolutions adoptées par le conseil pour la pompe à incendie.

D'UN BUREAU DE POSTE

On a vu en lieu en vertu d'un règlement (No 63) passé le 14 juillet 1902, au sujet de la location d'un bureau de poste.

Le règlement avait pour but de permettre au conseil municipal de louer un bureau de poste pour la somme de \$200.

Le conseil municipal a décidé de louer un bureau de poste pour la somme de \$200.

L'HOTEL DE VILLE

La commission de M. H. Grignon, chargée de construire un hôtel de ville, a présenté son rapport.

Le rapport mentionne que la commission a visité plusieurs endroits et a conclu qu'il y a lieu de construire un hôtel de ville.

Le conseil municipal a décidé de poursuivre la construction d'un hôtel de ville.

LE RAPPORT DES AUDITEURS

Après avoir entendu le rapport des auditeurs, le conseil municipal a décidé d'accepter les conclusions de ces derniers.

Le rapport mentionne que les comptes de la ville ont été vérifiés et qu'ils sont exacts.

DEMISSIONS DES ECHEVINS

Le conseil municipal a discuté les démissions présentées par M. L. Grignon, M. G. Larocque et M. J. A. Paquin.

Le conseil a décidé de recevoir ces démissions et de convoquer de nouveaux conseillers.

La séance a été interrompue par la lecture d'un télégramme de M. J. A. Paquin.

D'AUTRES EXPERTS

Le conseil municipal a entendu les témoignages de M. G. Larocque et M. J. A. Paquin.

Les experts ont déclaré que les comptes de la ville sont exacts et que le conseil a bien agi.

CHERE MERE

Une petite annonce d'un père pour sa fille, exprimant ses vœux pour son mariage et sa réussite dans la vie.

SHILOH

Advertisement for Shiloh, a medicinal product for various ailments.

LICENCE LORRAIN

On a touché en passant à la question de la licence Lorrain.

Le 22 mai 1905, le conseil a, sur proposition du conseiller Prinet, secondé du conseiller Duquette, pris en considération la demande de licence de M. Lorrain.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Lorrain.

Le conseil a également discuté la demande de licence de M. Grignon.

Le conseil a décidé de refuser la licence à M. Grignon.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

ST-EUSTACHE, 20.

La séance de l'après-midi n'a pas apporté grand résultat à l'enquête.

Le conseil municipal a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Mrs Laflamme demande ensuite au témoin

si tous les requérants étaient résidents du village.

Le témoin a répondu que oui.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Larocque.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Larocque.

Le conseil a discuté la demande de licence de M. Paquin.

Le conseil a décidé de donner la licence à M. Paquin.

Une Assurance du Gouvernement.

PAR un timbre spécial sur chaque flacon, le gouvernement d'Ottawa donne l'assurance que

le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

Une Assurance du Gouvernement.

PAR un timbre spécial sur chaque flacon, le gouvernement d'Ottawa donne l'assurance que

le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

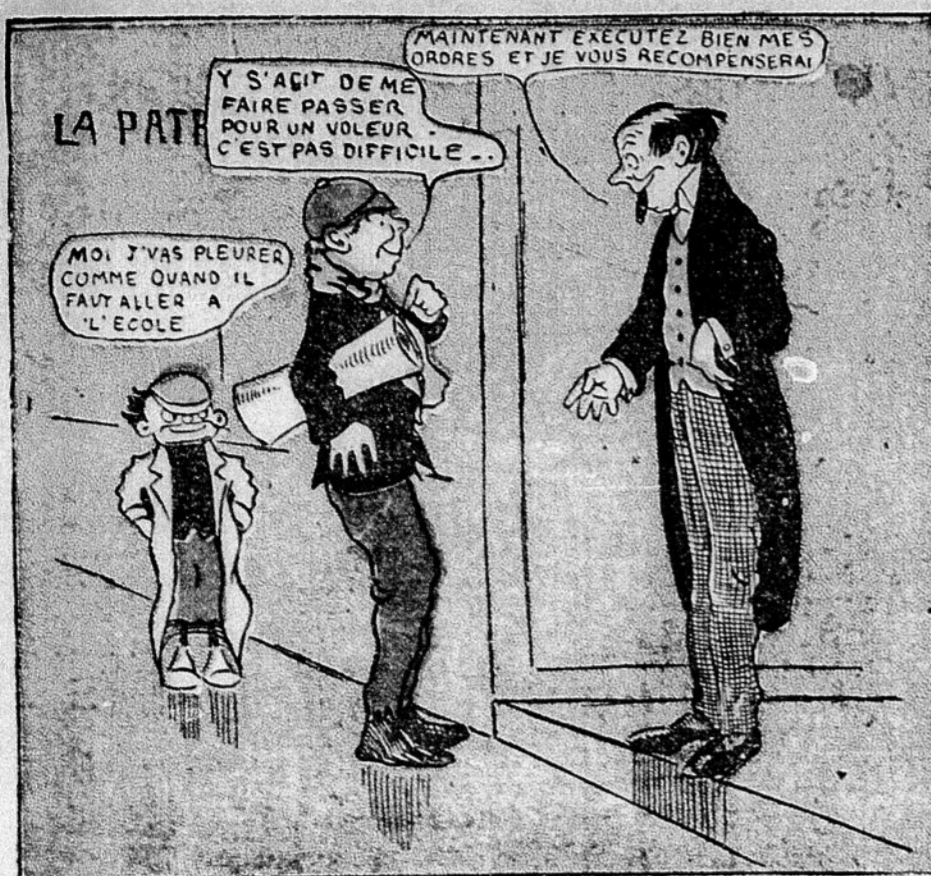
C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les hommes d'affaires et les gens de bien se servent de ce produit.

Le produit est de pureté absolue et de qualité supérieure.

C'est la raison pour laquelle les officiers militaires, les fonctionnaires publics, les

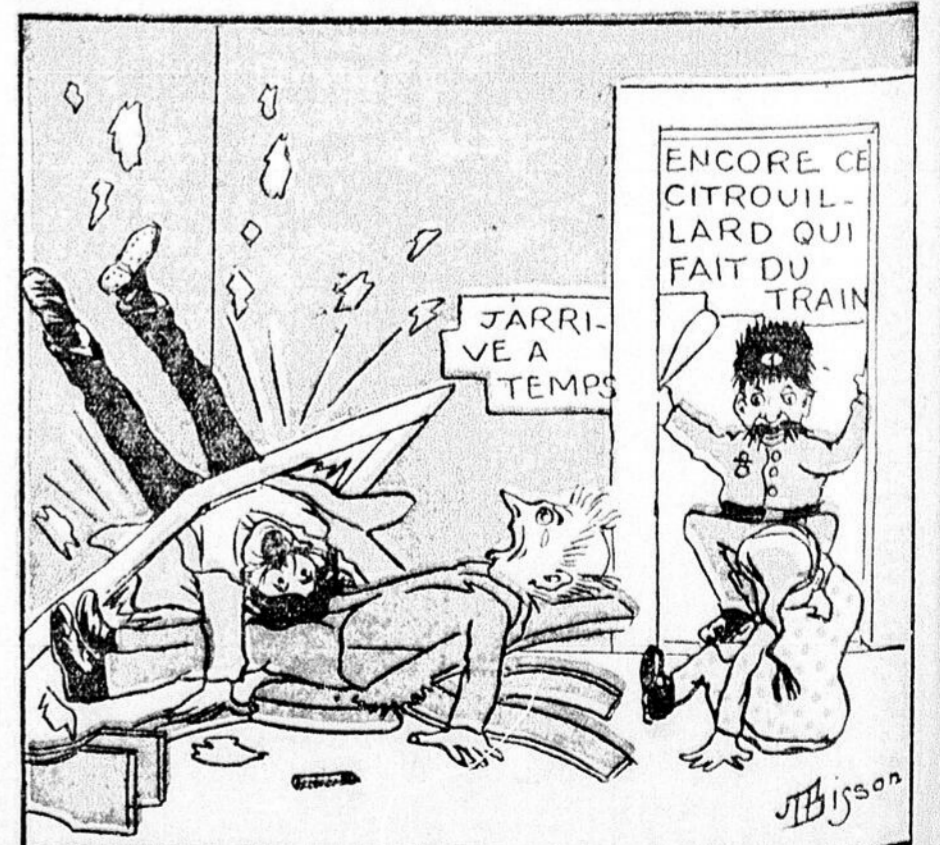
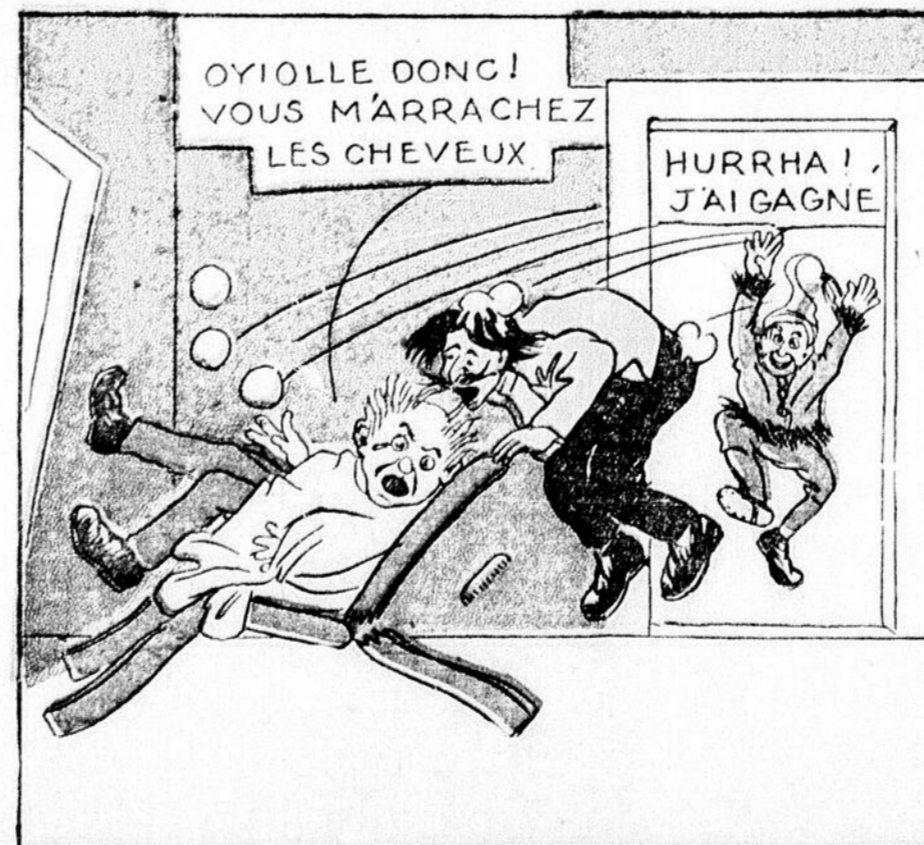
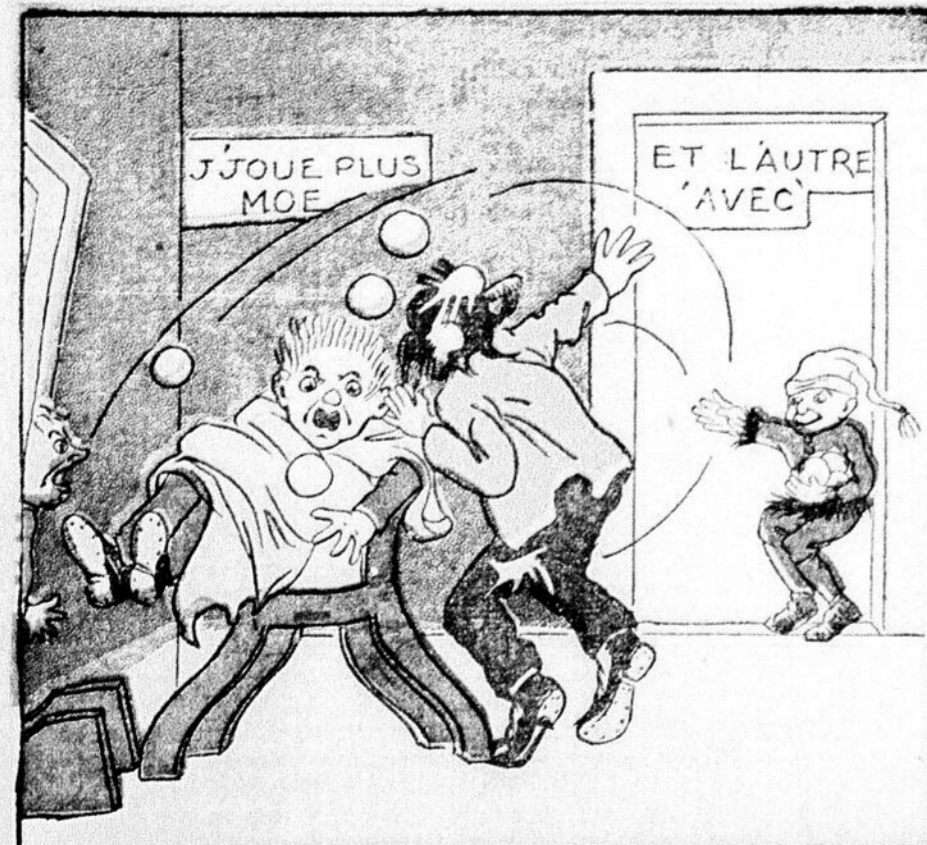
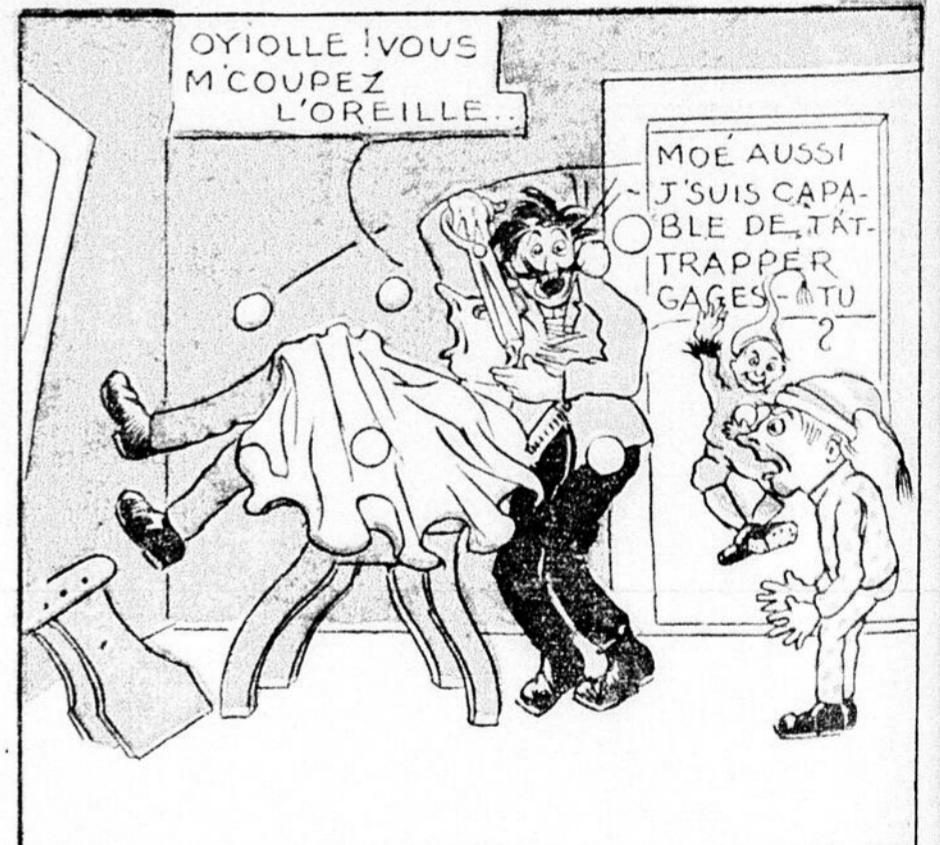
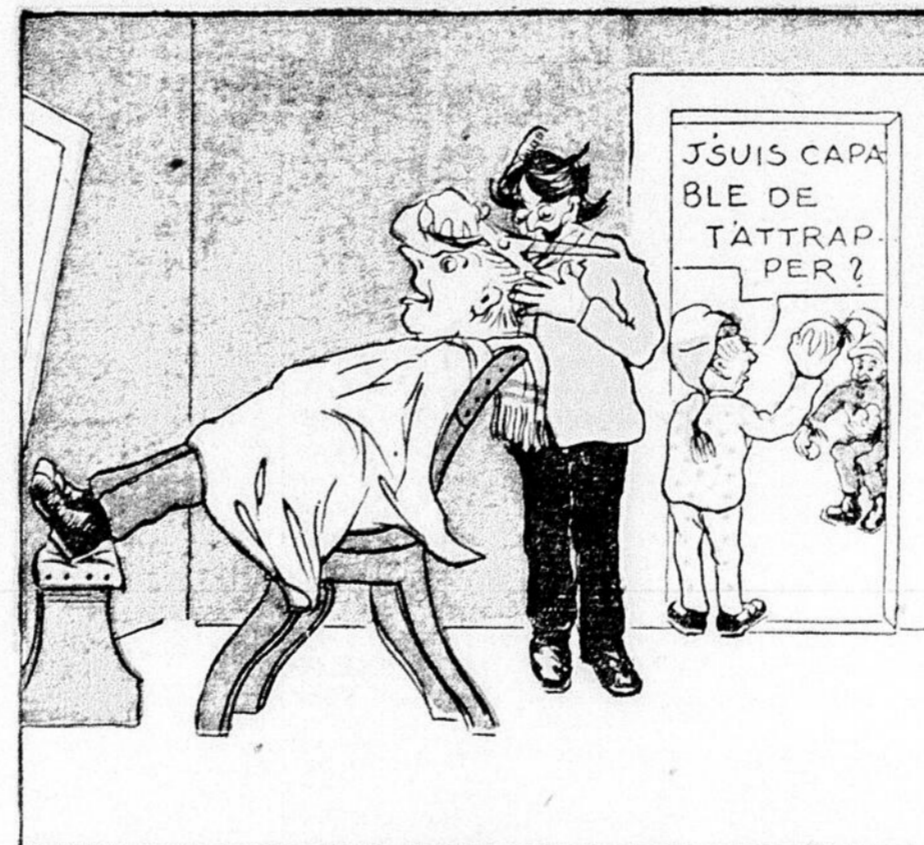
LES AVENTURES DE TIMOTHEE

AGENT D'ANNONCES MALGRE LUI



LA FAMILLE CITROUILLARD

BARBIER ET COIFFEURS CHEZ LE BARBIER



L'ENQUÊTE DE ST-LUSTACHE

(Suite de la page 5)

moins n'a pas été trouver le maître pour lui dire que l'administration n'était pas correcte. M. N. K. Lafamme s'objecte à cette question, mais la Cour renvoie cette objection. Le témoin déclare alors qu'il a vu au maître que s'il était coupable de malversations, il ne pourrait plus séjurer au conseil de ville.

M. Prémont dit que, le 16 mars dernier, il a proposé une motion demandant que les fournisseurs soient obligés de donner un compte détaillé. Ces comptes n'ont pas été fournis. Il n'y a pas eu de transposition par M. Lafamme. Le témoin suivant est M. Naphthalie, le Grignon ancien conseiller. Questionné par M. Lafamme, le témoin déclare qu'il est allé à Montréal avec le maître Lauzon pour occuper de l'achat d'une pompe à incendie. C'est le maître qui a payé les dépenses. C'était en présence du chef Hecchi. Il y avait là un Anglais en cette circonstance. Depuis il n'en a pas parlé. Il ne connaissait rien du compte et ne peut se prononcer quant à sa valeur.

A propos de bureau de poste, le témoin dit qu'il était pas à la quand les commissions ont été ouvertes. Son fils Hector se finit sur son père pour conduire les travaux. Lui-même (Hector) n'était pas en état de conduire les travaux de construction, cependant le témoin n'a pas donné de garanties. Les travaux furent sous sa direction. Il en avait reçu l'ordre du maître. Son fils Hector travaillait à la construction à raison de \$125 par jour. Le maître y travaillait également à raison de \$2 par jour. C'est lui et le maître qui faisaient l'achat des matériaux. Les achats étaient entrés dans un livre spécial. Il ignore où est ce livre. Le bois a été acheté chez Duprette et Légaré, et payé par le secrétaire trésorier. Le témoin payait les hommes. Il allait chercher l'argent chez le secrétaire trésorier par un ordre signé du maître. Le témoin produit un compte général. M. Lafamme demande que chaque item soit discuté séparément. Le temps des hommes était marqué sur des feuilles volantes, seulement ces feuilles ont été détruites, c'est pour quoi il a produit un compte général. Sur une question directe du juge, le témoin dit que mercredi, il y a huit jours, il a demandé à Paquin pourquoi il se trouvait impliqué dans cette affaire. Paquin aurait répondu que les hommes qui travaillaient pour lui l'avaient compromis.

Les feuilles volantes sur lesquelles était marqué le temps des hommes ont été détruites par le feu, ainsi que le compte de Converte, au montant de \$121. Un soir qu'il faisait la revue de ces comptes, il s'est endormi et pendant son sommeil, la lampe s'est renversée, et a mis le feu aux papiers et au tapis de la table. Ce tapis sera produit en cour, comme pièce à conviction. Le témoin déclare qu'il a démissionné parce qu'il lui a dit qu'il serait Paulin, s'il continuait à séjurer, vu était partie à un contrat pour la corporation.

En transposant, le témoin déclare que M. Lafamme lui a dit que si les conseillers n'étaient pas retournés au conseil, l'affaire aurait été réglée. Il répète qu'il savait que le maître avait été nommé par le conseil pour surveiller les travaux et qu'il avait chargé lui-même.

ST-LUSTACHE, 22 — En séance a été présentée cette après-midi par l'interrogatoire de M. A. Bouvrette, expéditionnaire et contrôleur de l'impôt des droits de Ville. Le témoin a été comparu pendant trois ans. M. Lafamme, qui conduit l'interrogatoire, passe au témoin une lettre signée par lui-même, lettre où il donne sa démission.

Le témoin reconnaît la lettre, c'est lui qui la signe. Il a donné sa démission pour ne pas avoir les difficultés qu'il avait eu à éprouver. Il a été élu conseiller en septembre et en décembre 1903. Son compte total est de \$241-95, plus un compte de \$475, soit un total de \$716-95. Les \$475 ont été payés par le secrétaire, et les \$241-95 par le maître Lauzon. Cette dernière somme a été payée par un chèque. En décembre 1904, Lauzon est allé chez le témoin et lui a dit qu'il avait été élu au conseil. Le témoin lui a répondu qu'il n'était pas intéressé. Le témoin a dit qu'il n'était pas intéressé à l'affaire.

NOUVELLES DE PARTOUT

L'AFFAIRE DES ASSURANCES

M. VANDERPOEL VOUDRAIT UNE PLUS GRANDE PUBLICITE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES DES ASSURANCES.

New-York, 22 — M. Vanderpoel, du département des assurances, de l'Etat, a été entendu hier par le commissaire législatif.

M. Vanderpoel a été dans le département depuis 1870. Il en a été nommé le chef en 1895. Il a été questionné sur l'examen de la comptabilité et des affaires de la Mutual Life qui a eu lieu en 1903. Il y eut douze comptables employés à cette expertise, qui a duré plus de sept mois.

M. Vanderpoel a déclaré qu'il vérifiait les chiffres des revenus de la compagnie, il ne chercha pas à connaître le salaire des hauts fonctionnaires de la compagnie, toutes les informations qu'il prit, il les puisa dans les livres de la compagnie. Il ne s'enquit pas des commissions payées à M. McCurdy. Il n'y avait pas de compte spécial ouvert à son crédit, il figurait dans le compte général des commissions versées aux agents.

L'EXAMEN DES LIVRES A été inauguré par le prédécesseur de M. Vanderpoel. M. Vanderpoel a déclaré qu'il se voit pas pourquoi tous les détails de l'administration des assurances ne seraient pas soumis à la publicité. Il a déclaré qu'il croit que ce serait une bonne chose que de publier la liste des salaires des employés des assurances, quel que soient leurs fonctions.

REpondant à M. Hughes, le témoin déclare que même si les comptables procédaient à une expertise qui durerait un an, ils ne constateraient rien.

PAS UNE IRREGULARITE dans les livres de comptabilité. Le témoin dit qu'il a eu connaissance de certains prêts consentis à des compagnies pour un an. Cette connaissance se renouvèle à quelques années. Il a eu connaissance des prêts consentis aux comités de la banque Kuhn, Loeb & Co., mais ne s'enquit pas si le prêt était consenti de bonne foi. Le témoin dit que des personnes empruntaient sur bons, de la caisse de la compagnie. Ces fonds allaient à des employés qui détournaient avoir des avances sur leurs salaires. Il ne voit rien de répréhensible en cela. Il n'a pas eu connaissance que des prêts de ce genre furent faits à M. Jordan, ou à quelques autres hauts fonctionnaires de la compagnie.

M. FRANCIS HENDRICKS surintendant des assurances de l'Etat déposant hier devant la commission législative d'enquête sur les assurances a déclaré que l'examen des livres des assurances et de l'état des affaires de ces compagnies par les employés de son département, n'est fait que dans les cas graves.

NE SE RAPPELLE AUCUNE LOI votée par la législature, pour répondre aux impatiences de la législation des assurances. Il ne se rappelle pas qu'un projet de loi disparut par lui, a été adopté par la Chambre.

M. Hendricks déclare que l'an dernier son département dépensa environ \$137,000 et que \$257,230, qui furent versés au trésor de l'Etat. Le témoin déclare qu'il procéda à des enquêtes qui auraient amené des découvertes de la commission législative, il faudrait environ dix examinateurs de plus, ce qui occasionnerait à l'Etat, une dépense additionnelle de \$50,000 à \$60,000, ce qu'il pourrait payer des crédits s'il les demandait à la législature de l'Etat.

HUMMEL EST COUPABLE

IL EST CONDAMNE A UN AN DE PRISON

NEW-YORK, 21. — Abraham H. Hummel, un avocat bien connu de New-York a été déclaré coupable de corruption hier, en rapport avec le divorce Dodge-Morse. Après une délibération de quelques minutes le jury l'a déclaré coupable et il a été condamné à un an de prison et \$500 d'amende.

ETRANGE ACCIDENT New-York, 20. — L'un des accidents les plus extraordinaires dans l'histoire des chemins de fer d'Amérique s'est produit hier soir à 6 heures sur la voie du New-York Central et Hudson River, près de la 70e rue à Harlem.

Deux trains bondés de voyageurs se sont tamponnés et l'un annonga plusieurs personnes ont été tués. J. W. Knapp de New-Rochelle a été tué et une quarantaine de personnes ont été plus ou moins blessées. Les deux trains allaient vers le nord et avaient quitté la gare "Grand Central" à quelques minutes l'un de l'autre. L'un était un train local de Stamford et l'autre l'express Poughkeepsie.

LE COQ EPATANT! DECAPITE DEPUIS VINGT-CINQ JOURS, IL SE PORTE BIEN ET PROMET DE VIVRE LONG TEMPS

Le "World" de New-York a reçu de son correspondant à Ballston, N.Y., la nouvelle suivante qui ne manquera pas de laisser sceptiques nombre de nos lecteurs.

UN COQ EPATANT! Une aventure peu banale est arrivée à un de nos fermiers les plus connus, Forter Quarry. Ce cas laisse beaucoup réfléchir, et est un de plus curieux exemples de vicissitudes. Voilà, du reste, le fait. Le veuille du 26 novembre, le cour d'après de grâce, Quarry coupa le cou à plusieurs volailles, un nombril desquelles se trouvait un coq, qu'il s'appela, a reçu le nom de "Président Odell".

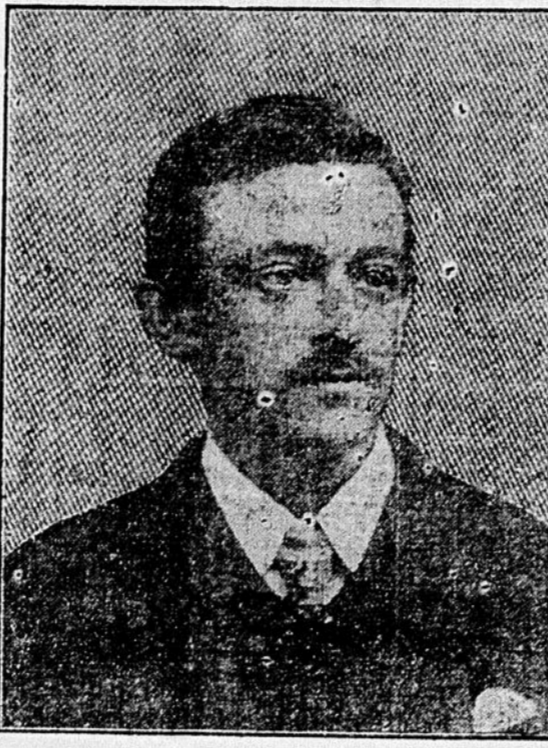
LE LIGNIN MINARD GUERIT LA MALADIE. PAUVRES FILLETES DEUX ENFANTS DE 7 ET 8 ANS SONT BRULEES VIVES.

WASHINGTON, 21. — L'observatoire météorologique a expédié hier soir des avis aux autorités de tous les ports du golfe de Floride et de la côte de l'ATLANTIQUE, qu'un cyclone s'est abattu sur la côte de la Floride, à Jackson City. Le vent a atteint, en cette dernière ville, la vitesse de cinquante milles à l'heure; les communications télégraphiques reliant cette ville au reste du monde sont interrompues.

UN HOMME JURE

Et déclare solennellement avoir été guéri de Dyspepsie, après au delà d'un An de Souffrances atroces, en prenant seulement cinq boîtes de "PILULES MORO"

(Déclaration solennelle devant Maître Arthur Ecrement, L.L.L., Notaire.)



M. JOSEPH DUSSEAULT 129 Panet, Montreal.

Je, soussigné, déclare formellement avoir souffert de dyspepsie et de grande faiblesse jusqu'au point de perdre connaissance presque chaque soir. Après avoir travaillé longtemps péniblement, je fus obligé d'abandonner l'ouvrage; J'ai consulté un médecin dont je n'ai reçu aucun soulagement; Il y avait déjà plus d'un an que je souffrais et que mon mal empirait de jour en jour; J'abandonnai tous remèdes pour ne prendre que les PILULES MORO; Cinq boîtes seulement de PILULES MORO ont suffi à me guérir complètement; Depuis deux ans ma santé s'est toujours maintenue très bonne. Je dois cela uniquement aux PILULES MORO que je recommande de toutes mes forces. (Signé) JOSEPH DUSSEAULT, 129 rue Panet, Montréal.

Un jour que je lisais, pour essayer de tromper mon mal, je rencontrai l'histoire d'une guérison d'un mal analogue au mien. C'est aux PILULES MORO seulement qu'on attribuait la guérison d'un pauvre dyspeptique qui, lui aussi, était bien découragé. Il me vint de suite à l'idée d'essayer les PILULES MORO. Je laissai donc de côté mon médecin et ses trop dispendieuses prescriptions, et achetai immédiatement trois boîtes de PILULES MORO. Franchement, je dois l'avouer, je fus moi-même le plus surpris du résultat! Un premier essai m'apporta un soulagement immédiat. A peine si j'avais pris cinq boîtes de ces merveilleuses PILULES MORO que j'étais bel et bien tout à fait guéri. Le plus étonnant c'est que cela a duré. Depuis deux ans ma digestion se fait admirablement bien et ma santé est parfaite sur tous les rapports. Je fais d'excellentes journées d'ouvrage, mange facilement et sans distinction sans que rien me fatigue. Il est évident que je dois cela uniquement aux PILULES MORO et je ne crains pas de l'attester sous mon serment.

C'est en présence d'un journaliste et du notaire, qui a reçu officiellement cette attestation, que M. JOSEPH DUSSEAULT a tenu pareil langage. Et c'est là une preuve bien éclatante pour conclure en faveur des PILULES MORO (pour les hommes seulement) dont l'efficacité est toujours si évidente dans toutes les maladies stomacales, organiques, et même chroniques. Nous aimons à citer des cas d'une gravité exceptionnelle comme celui de M. JOSEPH DUSSEAULT, car c'est assurer que les PILULES MORO triomphent toujours. En faire l'essai c'est s'en persuader. Les Pilules Moro sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2,50 six boîtes. Adressez: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste Catherine, Montréal.

Je n'y avais pas travaillé la moitié du temps et j'étais sujet à de bien fréquentes faiblesses, à un tel point que je perdais même connaissance presque chaque jour. "Forcé d'abandonner l'ouvrage, il me restait peu de ressources. "J'allai voir un médecin qui me prodigua inutilement ses meilleurs soins et force remèdes plus ou moins dispendieux. "Tant que je m'en suis tenu à ses ordonnances, je restai toujours dans le même état de débilité et surtout de souffrance. "La dyspepsie devient un véritable martyre à mesure qu'elle gagne du terrain. "J'ai connu les tortures de la faim, les "étranglements" de l'estomac et tous les supplices des organes digestifs permanentement en révolte!

IMPORTANT PROJET Un syndicat anglais va construire quatre paquebots à turbines pour les colonies 2000 PASSAGERS L'EMIGRATION AU CANADA DEVIENT DE PLUS EN PLUS CONSIDERABLE

LES ILES TAITI LA FRANCE A-T-ELLE CÉDE CETTE POSSESSION AUX ETATS-UNIS POUR QUATRE MILLIONS DE DOLLARS? SAN FRANCISCO, (Californie), 23. Le paquebot "Mariposa" venant de Taïti, est arrivé hier dans le port. Les passagers racontent qu'une ruineuse épidémie de choléra, a cours dans la popula-

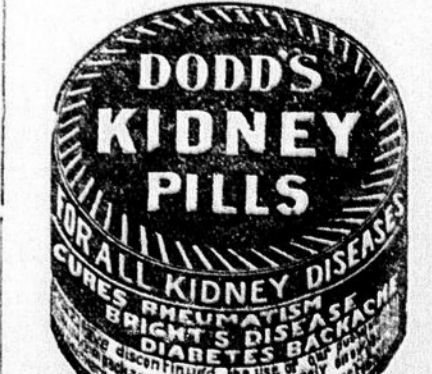
transporter 2,000 passagers et les produits des colonies. L'EMIGRATION Un rapport de l'"East-End Emigration Society" dit que 1,699 personnes ont été envoyées au Canada pendant l'année qui finit, et que c'est une augmentation considérable sur l'an dernier. Depuis les débuts de la société en 1882, elle en a envoyé 2,363 personnes dans les colonies et surtout au Canada. Tous ces émigrés sont à l'aise.

UN MONTENT Avec la signature "Colonist" et datée d'Ottawa, une lettre parait dans le "Times", protestant vigoureusement contre les taux de la poste anglaise. La lettre dit que le Canada est inondé par la littérature américaine qui entre pour un demi ou la livre, tandis que les livres anglais coûtent 8 sous la livre.

tion de l'île. Le gouvernement de Washington aurait offert un gouvernement français de lui acheter l'île moyennant vingt millions de francs, soit quinze millions de dollars. D'autre part, il est officiel que le gouvernement français a dirigé sur une autre île française les troupes qui y tenaient garnison. Le canonnière "Zélée" a également été dirigé sur un autre poste français. Ces mesures sembleraient donner raison à l'évidence de la ruineuse, bien que Taïti, dont le climat est idéal, soit la plus belle colonie française de l'Océan Pacifique. Taïti a 120 milles de circonférence, c'est la plus fertile des îles de Malaisie.

MOUNT CARMEN, III, 23. — Deux hommes ont été tués, un troisième blessé à mort et toutes les vitres brisées dans un char à passagers du "Southern Railway" à la suite d'une tentative d'évasion de deux hommes gardés pour vol par un agent de police. Pendant le combat, les 25 voyageurs qui étaient dans le char faisaient tous leurs efforts pour s'échapper aux

chutes qui volèrent pendant plusieurs minutes. Les morts sont un des prisonniers, Issaque Marshall, le policier James Kingston, le blessé est Edward Marshall, le second prisonnier. Les frères Marshall avaient été arrêtés pour vol de poulets. La bataille commença dans le fumoir. L'un des 2 frères, un Kingston, d'autres hommes tentèrent leurs revolver et les balles sifflèrent. Edward Marshall a été emprisonné à Fairfield et l'on craint qu'on essaie de le lyncher.



Les MARCHES AGRICOLES

A Montréal, à Québec, à Ottawa et à travers la province

LES DERNIERS PRIX

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Le marché des grains est tranquille. On cote en magasin l'avoine de 38 1/2 à 39c par No 2, 37 1/2 à 38c par No 4...

POUR ABATTU, P. 100 LBS.

Table listing various types of meat (Pork, Beef, Mutton) and their prices per 100 lbs.

VIANDES

Table listing various types of meat (Lard, Bacon, Ham) and their prices.

LEGUMES ET FRUITS

Table listing various types of vegetables and fruits and their prices.

FETE A L'EPIPHANIE

M. LE GURE C. T. VIGIER CELEBRE SON 30e ANNIVERSAIRE DE PRETRISE

L'ÉPIPHANIE, 20 - Lundi, sur les dix heures de l'avant-midi, le Révérend M. C. T. Vigier, curé de l'Épiphanie...

MARCHE DE SOREL

Oufs, 20c; beurre, 25c; avoine, \$1.00 à \$1.20; pois, \$1.10 à \$1.20...

MARCHE DE NICOLET

Oufs, 18c; beurre, 25c; avoine, \$0.45 à \$0.50; pois, \$1.00 à \$1.10...

MARCHE DE ST-JEROME

Grains - Avoine, 75c la poche; sarrasin, \$1.00 à \$1.05 la poche...

MARCHE DE BOSTON

Les arrivages pour la semaine dernière ont été de 371 bœufs de robe...

St-Didace

ST-DIDACE, 26 - M. Edouard Lagacé a été élu marguillier pour remplacer M. Olivier Desrosiers...

St-Telephore

ST-TELEPHORE, 26 - Le 16 du courant, avait lieu, dans la sacristie de notre église...

Buckingham

BUCKINGHAM, 21 - Les membres de la société des Artisans ont eu, dimanche dernier...

St-Polycarpe

ST-POLYCARPE, 20 - Le 14 courant, était le centenaire du centenaire de la paroisse de St-Polycarpe...



L'Ami du Fermier

Le Bœuf Salé

'CLARK'

Parfaitement cuit, Assaisonné juste à point. Pas d'os. Pas de gaspillage. Epargne le temps de la ménagère...

Colonne d'Echanges du Fermier. Annonce pour échanger des produits agricoles.

SITUATIONS VACANTES

CHAUFFEURS ET SERRURIERS. On demande des chauffeurs et serruriers expérimentés...

A VENDRE

BOULANGERIE DE FORGE, avec outillage, ainsi que matériel de cuisine, etc.

CHEMIN DE FER

LE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN AUX COLOUS

Terres à vendre, bon sol, bon bois, etc.

DANS LA VILLE DE ST-JEAN DE LA ROCHE, Québec, au Québec, au Québec...

Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de territoire par des Terrains de la Puissance au Nord-Ouest dans les Provinces Maritimes...

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

Baume Rhumal

un excellent remède pour guérir les toux et les rhumes. Pour le coup, donnez-le à vos enfants et vous reposerez à l'aise durant la nuit.

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

25c la Bouteille.

325c la Bouteille. BLE EN OR A \$3.95

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

AVIS

Les cultivateurs et tous ceux qui demeurent à la campagne trouveront dans le...

MARCHES

MARCHE BONSECOURS

Peu de produits de la ferme ce matin, et les prix ont été les mêmes que vendredi dernier.

MARCHE DE QUEBEC

Grains et farines. Prix du gros. Avoine, 34 lbs. ordinaire, 0.72 à 0.73...

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont...

MARCHE DE ST-JEAN

Dindes, 3.00 à 3.50; Avoine par poche, 0.80 à 0.85...

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont...

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont...

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont...

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont...

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont...

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont...

MARCHE DE BUCKINGHAM

Produits de la ferme en assez grande quantité, ce matin, et quelques-uns sont...

LA Poudre à Pâte MAGIC PURE ET SAINE 25c LA LIVRE. E. W. Gillett Company Limited.

Hotel Eiffel Coin Amherst et Demontigny CHAS. GAGNON, Prop. PRIX POPULAIRES.

FEUILLETON DU "CULTIVATEUR"

LA MORT DANS LA VIE

Il la regardait... Même en faisant cette restriction ses yeux ne se détournèrent pas.

Elle n'avait aucune raison à cette heure de douter de ses paroles. Elle s'inclina simplement.

Il la regardait... Même en faisant cette restriction ses yeux ne se détournèrent pas. Elle s'inclina simplement.

Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement.

Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement.

Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement.

Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement.

Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement.

Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement.

Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement. Elle s'inclina simplement.

Dans sa réalité, elle n'y songeait plus. En son cerveau, tout était confus, imprévis.

Elle allait un peu comme dans un songe, accomplissant à cette heure ce que lui commandait son devoir de mère.

Mais ne suivant plus l'impulsion de son cœur... Elle regarda sa voisette baissée.

Elle regarda sa voisette baissée. Elle regarda sa voisette baissée.

Elle regarda sa voisette baissée. Elle regarda sa voisette baissée.

Elle regarda sa voisette baissée. Elle regarda sa voisette baissée.

Elle regarda sa voisette baissée. Elle regarda sa voisette baissée.

Elle regarda sa voisette baissée. Elle regarda sa voisette baissée.

Elle regarda sa voisette baissée. Elle regarda sa voisette baissée.

Elle regarda sa voisette baissée. Elle regarda sa voisette baissée.

Christiane, s'absentant à l'heure où celle-ci faisait sa visite quotidienne. Pourtant, il fallut bien un jour qu'il donnât les explications qu'elle réclamait.

Elle avait, la veille, laissé un mot pour lui. Il l'attendit.

Il l'attendit. Il l'attendit. Il l'attendit.

Il l'attendit. Il l'attendit. Il l'attendit.

Il l'attendit. Il l'attendit. Il l'attendit.

Il l'attendit. Il l'attendit. Il l'attendit.

Il l'attendit. Il l'attendit. Il l'attendit.

Il l'attendit. Il l'attendit. Il l'attendit.

Il l'attendit. Il l'attendit. Il l'attendit.

Il l'attendit. Il l'attendit. Il l'attendit.

un nom... qui la fit reculer: Adeline... Elle l'avait bien entendu ce mot.

Le visage de Christiane redevenait dur. Ce doute qui, quelques heures auparavant avait mis un peu de clarté au milieu de la nuit dans laquelle elle aliait depuis des jours à présent.

Roger l'avait trahie. Cette femme, dont elle voulait nier l'existence, Roger la connaissait. Elle occupait une place dans sa vie.

Le malheureux Christiane en avait la preuve, à présent. Elle s'en alla plus triste, plus désespérée.

Des jours encore passèrent. Pas une fois Inès ne vint à la maison de santé.

Mais Servières, chaque jour, se rendait à l'hôtel Terminus. Sur l'ordre du chirurgien, un matin, les aides habillèrent Darmon... lui firent quitter son lit.

Les premiers pas à travers la chambre furent difficiles. hésitants. On l'installa dans un fauteuil pour quelques heures.

Le lendemain, il marcha seul. Il parlait aussi avec plus de facilité, débattait de longues tirades qu'il n'avait aucun sens.

Puis il rit à des futilités, comme un enfant. Et de voir ainsi, cet homme naguère haïssable, causer, spirituel, plein de sérénité et de talent...

Quand Christiane entra, à présent, il la regardait de ses grands yeux vides... de ses grands yeux autrefois si noirs... si charnoux.

Et il la répéta en riant: Christiane... Christiane... Christiane... Elle était comme un enfant qui s'essaye à des gazouillis nouveaux.

Christiane eut un nouvel entretien avec le chirurgien. Elle se pencha vers la vitre, cherchant à voir à travers la chambre, et aux rares heures de soleil il allait à la fenêtre, tentant de saisir les rayons d'or qui la charmaient.

Longement, côté à côté, les deux époux gagnèrent le couloir, descendirent l'escalier, traversèrent le vestibule, franchirent le porron, atteignirent l'allée sablée où ils suivirent jusqu'à la grille où la voiture les attendait.

Servières et Vincent les accompagnèrent, prêt à intervenir si le malheureux Darmon, opposant quelque résistance. La journée était grise, d'une mélancolie intense, sans brume pourtant, le vent secouait les branches des arbres, les dernières feuilles, couleur d'or, se revolaient avec des bruissements doux avant de s'abatre sur les pelouses ou dans les allées qu'elles jonchaient.

Roger sembla éprouver une joie profonde à les fouler aux pieds. Il souriait à tout... à la clarté... aux arbres... à toutes les choses. Christiane était d'une pâleur mortelle.

Elle regardait, les lèvres très serrées... son regard avait des duretés inconnues. Quand Darmon fut installé dans la fiacre, elle se tourna vers Servières. Et, en présence de Vincent:

Merci, docteur, pour ce que vous avez fait. Et comptez que de main, comme je vous l'ai promis, je vous adresserai le montant de vos honoraires.

Il ne répondit pas. Ses sourcils s'élevaient froncés, ses poings s'étaient serrés. Déjà la jeune femme, qui avait saisi les deux hommes, prenait place à côté de son mari.

Elle avait donné l'adresse au cocher: Boulevard Terminus. Christiane s'était retournée en arrière. Elle se blottissait en son coin, et dans son âme tumultueuse tout un drame atroce continuait à se jouer.

Elle avait accompli son devoir, tout son devoir... elle allait continuer à l'accomplir, mais au prix de l'âme elle savait quelle épreuve elle souffrirait. Il lui faudrait vivre à côté de Roger qu'elle n'estimait plus.

Montrer des sentiments de tendresse qui n'existeraient plus en elle. Endurer le supplice éternel de la dissimulation... du mensonge... et peut-être de la haine.

Et puis, quel avenir semblait-il lui être réservé? L'absence qui régnait dans le ménage décollait du talent, du labeur quotidien de Roger... Et Roger désorienté était incapable de tout labourer.

Elle ne parlait pas. Roger s'était penché vers la vitre, cherchant à voir à travers la chambre, et aux rares heures de soleil il allait à la fenêtre, tentant de saisir les rayons d'or qui la charmaient.

Christiane eut un nouvel entretien avec le chirurgien. Elle se pencha vers la vitre, cherchant à voir à travers la chambre, et aux rares heures de soleil il allait à la fenêtre, tentant de saisir les rayons d'or qui la charmaient.



Un BIENFAIT POUR LE BEAU SEXE. Poudre Oribal... Les yeux qui se ferment... Les lèvres qui se dessèchent...

'Le Cultivateur'

Edition Hebdomadaire de "La Patrie"
La Cte et Publication de la "Patrie" Limitée.

LE BUREAU PRINCIPAL:
79-77 et 81 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL, QUE.

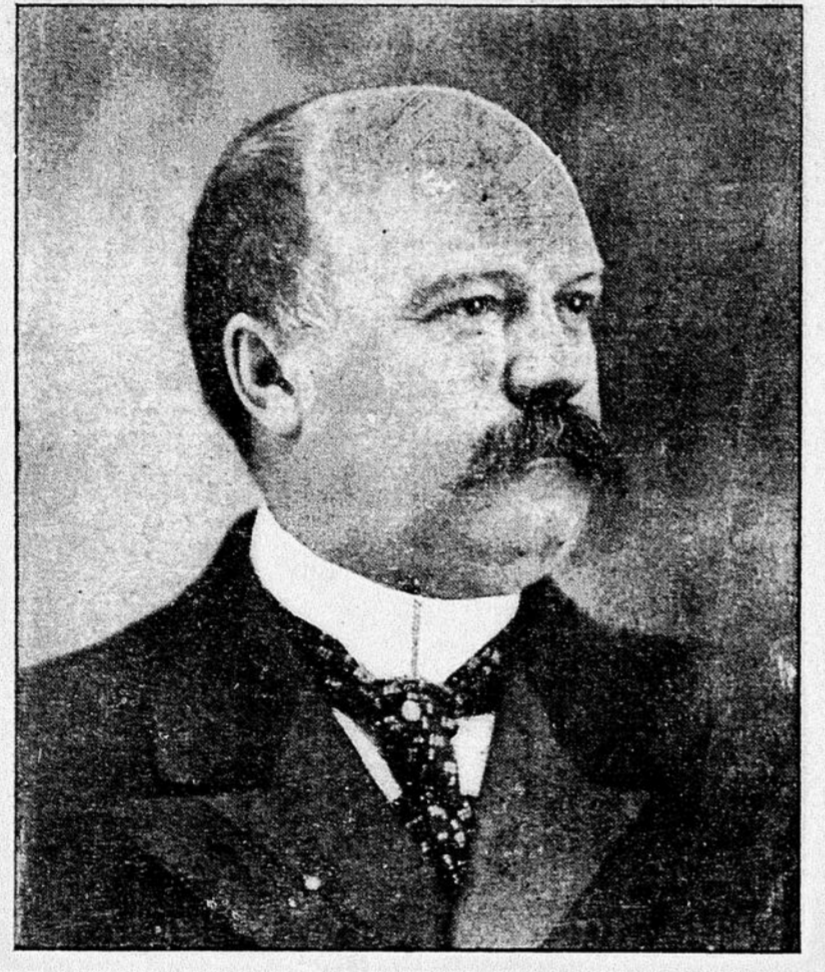
- 1. LE CULTIVATEUR est publié tous les vendredis...
2. TAUX D'ABONNEMENTS...
3. TARIF D'INSERTION...
4. LE CULTIVATEUR est expédié aux abonnés...
5. LA LOI qui a été votée...
6. LES PAIEMENTS doivent être faits...
7. LA DATE SUR VOTRE ETIQUETTE...
8. CHANGEMENT D'ADRESSE...
9. NOUS INVITONS LES FERMERS à nous écrire...

Mort de l'Hon. Raymond Prefontaine

Le Ministre de la Marine et des Pêcheries a succombé en quelques heures à une maladie de cœur, à l'hôtel Continental, à Paris, le jour de Noël, à 9 heures du soir

L'hon. M. Rodolphe Lemieux, furent les hôtes à un dîner donné par le Canada Club. M. Prefontaine répondit au toast "La Puissance du Canada" et déclara que ce que le Canada avait fait pour la marine n'était encore qu'à son enfance et que le gouvernement songerait à créer une réserve navale, qui petit à petit, deviendrait partie de la marine de l'Empire Britannique.

and Trust Co", directeur du South Shore Ry. Il fut membre de la commission scolaire catholique; président de la "Moto Cycle", du Canada, etc. M. Prefontaine était le chef de la société légale Prefontaine, Archer, Perrou et Tachereau, dont le bureau est dans la banlieue de la Rivière. Il fut fait conseiller de la Reine en 1893.



LE HONORABLE RAYMOND PREFONTAINE, MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

Il était en ce moment à négocier avec l'Amirauté pour prendre possession des armoires maritimes d'Halifax et d'Esquimaux qui avaient été achetées par le gouvernement anglais un million de piastres et qui devaient être livrées à la marine canadienne.

Il était en ce moment à négocier avec l'Amirauté pour prendre possession des armoires maritimes d'Halifax et d'Esquimaux qui avaient été achetées par le gouvernement anglais un million de piastres et qui devaient être livrées à la marine canadienne.

LA NOUVELLE A LA CAPITALE LE PREMIER MINISTRE AFLECTE

OTTAWA, 26. — La première nouvelle de la mort de M. Prefontaine est arrivée à Ottawa par câblegramme de l'adresse de Sir Wilfrid Laurier. Il était huit heures. Aussitôt le premier ministre communiqua la nouvelle à ses collègues du cabinet par téléphone.

on manda le docteur Brault qui déclara l'état du ministre très grave. Un prêtre, l'abbé Duchesne, fut appelé à 9 heures. M. Prefontaine mourut à une heure du soir. Étaient présents à son chevet le Dr Latroide, M. Lemieux, Jules Clément et Henri Hains. Le corps a été immédiatement embaumé. Un service funèbre sera célébré à la Madeleine, samedi matin, à 10 heures.

Le docteur Brault qui déclara l'état du ministre très grave. Un prêtre, l'abbé Duchesne, fut appelé à 9 heures. M. Prefontaine mourut à une heure du soir. Étaient présents à son chevet le Dr Latroide, M. Lemieux, Jules Clément et Henri Hains.

LES COLLEGUES DU DEFUNT — L'HON. M. FIELDING

L'hon. M. Fielding a été douloureusement affecté de la brusque mort de M. Raymond Prefontaine, qui est une perte sérieuse pour le parti libéral. Sa disparition, dit le ministre des finances, laisse un vide qui ne sera que bien difficilement comblé.

UN DERNIER MOT

Raymond Prefontaine a été de 1859 à 1898 l'esprit dirigeant, le leader du conseil municipal de Montréal. Il a fait exécuter de considérables améliorations et des travaux de pavage importants dans toutes les parties de la ville.

BON, AFFABLE ET COURTOIS

Pour terminer, citons les quelques lignes qui suivent, et que nous prenons dans l'histoire de la corporation de la ville de Montréal: "Comme premier magistrat de Montréal, (M. Prefontaine) fut un des plus brillants de nos maires."

HOMME D'AFFAIRES

Un homme d'affaires M. Prefontaine était mêlé à une foule d'entreprises, chemins de fer, aqueduc, etc. On le trouve dans les affaires à toutes les époques de sa vie. Il est considéré par ainsi dire comme le fondateur de Ste-Anne, où il a entraîné à sa suite des centaines de riches, et où il possédait une résidence d'été précieuse.

LA TRISTE NOUVELLE COMMUNIQUEE A LA FAMILLE

Vers huit heures et demie, un câblegramme de M. Jules Clément, secrétaire du ministre, fut reçu par M. J. L. Perron, avocat, associé de M. Prefontaine. Le câblegramme disait simplement que le ministre de la marine et des pêcheries était mort à Paris à neuf heures, d'une angine de poitrine, une des formes de la maladie du cœur.

LE VOYAGE EN EUROPE

L'hon. M. Prefontaine avait laissé Montréal le 19 novembre, via New-York. Il était accompagné par l'ingénieur absolu de toutes les lignes de tramway, délégué, à surface ou souterraines, dans l'île de Manhattan. La transaction représente \$450,000.000 en actions et obligations, et les principaux intéressés étaient de dire à quelles conditions elle a été effectuée.

UNE TRANSACTION MONSTRE

NEW-YORK, 26. — En acquérant les intérêts de Thomas E. Ryan dans le réseau de tramway de Manhattan, August Belmont est devenu le dictateur absolu de toutes les lignes de tramway, délégué, à surface ou souterraines, dans l'île de Manhattan. La transaction représente \$450,000.000 en actions et obligations, et les principaux intéressés étaient de dire à quelles conditions elle a été effectuée.

Les Visites du Jour de l'An



Font toujours plaisir parce qu'elles donnent le prétexte, d'après une vieille coutume canadienne, de prendre un verre de Gin Croix Rouge en entrant et un autre en sortant, car il ne faut jamais s'en aller sans une seule jambe.

Le Gin Croix Rouge est un stimulant énergique et en même temps hygiénique. Si vous prenez de préférence aux autres boissons pendant les fêtes, les saines habitudes que vous aurez prises vous seront réalisées.

SIX PERSONNES EMPOISONNEES DEUX ENFANTS MORTS — LES AUTRES EN DANGER

ALFRED, Ont., 26. — Un terrible cas d'empoisonnement est venu se joindre à la triste famille de cultivateur du nom de Orlidas St-Jules, à Alfred, comté de Prescott, Ontario, vendredi matin.

Six personnes, deux femmes et quatre enfants, ont été empoisonnées par de l'arsenic. Deux des enfants sont morts depuis.

Le docteur Brault qui déclara l'état du ministre très grave. Un prêtre, l'abbé Duchesne, fut appelé à 9 heures. M. Prefontaine mourut à une heure du soir. Étaient présents à son chevet le Dr Latroide, M. Lemieux, Jules Clément et Henri Hains.

Le docteur Brault qui déclara l'état du ministre très grave. Un prêtre, l'abbé Duchesne, fut appelé à 9 heures. M. Prefontaine mourut à une heure du soir. Étaient présents à son chevet le Dr Latroide, M. Lemieux, Jules Clément et Henri Hains.

adresses les sincères condoléances de la République Française. "ROUYER". Par suite des arrangements arrêtés entre le gouvernement canadien et le gouvernement français, les funérailles du regretté ministre de la Marine et des Pêcheries se feront à Paris, le 31 janvier prochain.

LE HONORABLE MINISTRE FRANÇAIS, dit-on, offre au gouvernement canadien, la franchise dans les eaux canadiennes, pour les pêcheurs français, en compensation de l'abandon des droits de pêche sur les bancs de Terre-Neuve.

Le ministre français, dit-on, offre au gouvernement canadien, la franchise dans les eaux canadiennes, pour les pêcheurs français, en compensation de l'abandon des droits de pêche sur les bancs de Terre-Neuve.

Le ministre français, dit-on, offre au gouvernement canadien, la franchise dans les eaux canadiennes, pour les pêcheurs français, en compensation de l'abandon des droits de pêche sur les bancs de Terre-Neuve.

Le ministre français, dit-on, offre au gouvernement canadien, la franchise dans les eaux canadiennes, pour les pêcheurs français, en compensation de l'abandon des droits de pêche sur les bancs de Terre-Neuve.

enfant et... M. Tenn... NAISSANCE... DECES... TELEGRAMMES ECHANGES... L'AMIRAL... M. ROUYER PREMIER MINISTRE DE FRANCE... L'AMIRAL... M. ROUYER PREMIER MINISTRE DE FRANCE...